

Image not found or type unknown



## peut on revoir un partage de bien après le décès de l'usufruitier

Par **mamanrie**, le **22/04/2009** à **21:57**

Mon beau père avant de mourir a séparé lés biens de la famille, ma belle mère est devenue usufruitière à la mort de mon beau père. Cette dernière est morte Les biens reviennent automatiquement aux héritiers conformément au partage sans aucune autre formalité; ans quelle mesure peut revenir sur ce partage du fait de la dégradation de l'une des parts